

L'armée en 1914 dans le département de l'Oise

Jean-Yves BONNARD

À la veille du premier conflit mondial, le département de l'Oise n'a pas encore achevé la restructuration militaire projetée quelques années plus tôt par l'état-major des armées et le gouvernement. Les villes finalisent la modernisation de leur caserne et les unités régimentaires jusqu'à dispersées sur plusieurs départements poursuivent leur regroupement et l'instruction de leurs recrues. Ce contexte de réformes militaires, qui affecte chaque foyer français, reflète les tensions internationales largement médiatisées, notamment entre la France et l'Allemagne. Aussi, lorsque l'heure de la mobilisation sonna, les Isariens en âge de combattre répondirent-ils largement à l'appel de la nation.

I / Quatre villes de garnison

À la fin du XIX^e siècle, l'Oise possédait quatre villes de garnison : d'une part Beauvais et Compiègne, toutes deux marquées par une présence militaire sous l'ancien régime et, d'autre part, Noyon et Senlis, aux vocations plus récentes. Bien que le coût d'une présence régimentaire fût à la charge de la cité (mise à disposition de casernements, d'écuries, de manèges, de champ de tir et de manœuvres, prise en charge des travaux, de l'eau et de l'assainissement), les villes y trouvaient un avantage finan-

cier certain par l'activité économique induite : nourriture pour les hommes, fourrage pour les animaux, vente du fumier pour enrichir les terres agricoles, revenus issu des octrois...). Aussi les villes étaient-elles prêtes à contribuer fortement pour obtenir ou garder un régiment, surtout s'il appartenait à la cavalerie. Si Noyon misa sur cette activité et finança largement la construction de sa caserne, Clermont, pourtant siège d'une sous-préfecture, ne parvint pas à réunir suffisamment de fonds pour obtenir du Ministère de la Guerre son régiment. Malgré les exigences de l'État, l'état sanitaire et de fonctionnalité des casernes de l'Oise fut très varié et fit l'objet de nombreuses discussions avec les villes concernées.

1 / La garnison de Beauvais

Avant la Révolution, cette caserne du « Grand-Quartier Saint-Jean » hébergeait la compagnie des garde-du-corps. Elle logeait aussi dans deux autres casernes : le « Quartier de l'Infanterie », rue de l'Infanterie, et le « Quartier de la Madeleine », rue du Bout-du-Mur) qui furent vendues à des particuliers. Une seconde caserne fut établie dans l'ancien couvent des sœurs du Tiers-ordre de Saint-François, ordre dissout en 1791. D'abord inutilisé, ce couvent dit « des

Sœurs grises » fut transformé en maison de détention avant sa reconversion en caserne, dénommé par la suite quartier Saint-François.

Deux quartiers au cœur de la ville

Les deux quartiers, propriété de l'État, furent cédés à la ville par décret du 4 janvier 1811 avec destination de service militaire. Leurs annexes étaient situées dans les quartiers Saint-Gilles et de l'Hôtel-Dieu. Malgré l'importance de ses bâtiments, le « Grand-Quartier-Saint-Jean » ne permettait pas de loger tous les chevaux et le ministère de la guerre loua un bâtiment voisin construit en 1845, lequel pouvait abriter 200 chevaux. La ville put ainsi recevoir le 5^e escadron de Chasseurs à cheval, jusque-là détaché à Breteuil, non sans difficultés. Beauvais reçut par la suite deux régiments de Carabiniers puis deux de Dragons.

Les tentatives de création d'une nouvelle caserne

En 1853, la ville étudia le remplacement des trois casernes existantes par la construction d'une seule et unique nouvelle caserne afin d'y établir un régiment complet de cavalerie. Évalué à 1.500.000 F., ce projet fut abandonné¹.

Malgré le mauvais état des casernes, la ville obtint en garnison les escadrons de dépôt et les dépôts de deux régiments établis à Versailles. Ces derniers furent remplacés par quatre escadrons du 1^{er} Hussards.

En 1860, le casernement de la place de Beauvais fut de nouveau signalé comme défec-tueux. L'État proposa alors à la ville l'abandon du Quartier Saint-Jean et la création d'un nouveau casernement à partir du Quartier Saint-François. Ce dernier ne pouvant contenir que 265 hommes et 109 chevaux, le conseil municipal se prononça contre ce projet difficile à mettre en œuvre en raison du manque de place, de la nature mauvaise du sous-sol et de l'absence d'un manège. La ville proposa, en revanche, d'étendre le Quartier Saint-Jean pouvant loger 350 hommes et 255 chevaux à moindre coût. Cette proposition ne reçut pas d'accueil favorable.

Dès lors, Beauvais ne reçut plus de cavaliers mais devint le casernement du 51^e RI. Aussi, en 1862, la ville signa avec la commission administrative de l'hospice le bail d'une parcelle de terre à usage de champ de manœuvres aux troupes de la garnison. Cependant, la défaillance de locaux interdisait la présence complète du régiment. En 1891, le conseil municipal offrit donc son concours à l'État pour la construction d'un casernement de 1000 hommes permettant de réunir tout le 51^e RI à Beauvais en mettant à disposition des terrains, une somme de 200.000 F. et l'eau potable. Le projet n'aboutit pas. En 1909, la ville dut mettre à disposition du 51^e RI le grand séminaire et les anciens ateliers Froc-Robert pour recevoir 1800 territoriaux appelés à faire une période d'exercice militaire. Il lui en coûta 1200 F. supplémentaires de loyers et d'aménagement des locaux.

En ce début de siècle, Beauvais se trouvait donc dans une situation militaire complexe.

2/ La garnison de Compiègne

Ville royale puis impériale, Compiègne connut avant la Restauration une intense vie militaire liée à sa situation stratégique et à ses belles forêts giboyeuses. Avec le retour des Bourbons, l'État conforta le statut militaire de la ville par la construction de nouveaux casernements pour assurer aux troupes un logement correct.

L'extension du quartier de cavalerie

En juillet 1817, le département de la Guerre décida l'acquisition des écuries Boursier, pour 150.000 F. Cette opération prit une tournure judiciaire, lorsque les héritiers Boursier décidèrent de porter l'affaire devant les tribunaux. La procédure s'éternisa et l'État n'entra en possession des bâtiments qu'en 1821. Pour agrandir le quartier, il envisagea l'acquisition de l'hôtel de Luynes, mais dès le départ, cet ensemble apparut trop étroit : il ne put loger que 600 hommes et 600 chevaux. Le projet fut confié au service du Génie qui produisit, le 17 janvier 1825, une première étude sur l'agrandissement des écuries Boursier et de l'Hôtel de Luynes. Un second rapport, le 29 août 1825, préconisa la construction d'un quartier à l'emplacement du Carmel. Enfin, un projet pour la construction d'un manège fut élaboré en 1832 mais ne connut pas de suite.

Les projets envisagés finirent par aboutir à l'initiative de la ville de Compiègne. En 1836, l'ancienne propriété des Carmélites fut acquise par la commune. Outre le jardin des Carmélites, la cité offrit 120.000 F.

aux pouvoirs publics, afin de construire un nouveau quartier d'une capacité de 220 chevaux. Porté par cette donation importante, l'État fit l'acquisition de l'hôtel de Luynes en 1838. Ces conditions réunies permirent de commencer les travaux de construction en 1841. Une nouvelle circulaire ministérielle fixant l'organisation des Régiments de Cavalerie à 966 hommes et 713 chevaux, dont 25 dans une infirmerie, un projet d'agrandissement des bâtiments fut alors réalisé en 1843. Le quartier des Carmélites devint le quartier d'Orléans, sans doute en hommage au fils aîné de Louis-Philippe, mort dans un accident de chemin de fer l'année précédente. Les travaux furent achevés en 1847 et permirent le casernement de 969 hommes et 644 chevaux.

En 1856, l'achèvement de la construction du manège, projetée dès 1844, rapprocha les quartiers Boursier et d'Orléans pour n'en faire qu'un seul ensemble. Le tracé des rues s'en trouva modifié : les rues du Jeu-de-Paume et du Four furent interrompues à hauteur de la rue Dame-Segaude par un haut mur qui délimita le casernement. Commença alors une vie de garnison qui modifia en profondeur la société compié-gnoise, déjà marquée par la tenue de camps d'instruction de 1833 à 1847.

Les fastes du Second Empire

L'avènement du Second Empire marqua le retour en grâce de Compiègne, avec le séjour régulier de la cour impériale. De 1852 à 1869, elle y séjourna quinze automnes, organisant des fêtes et des chasses mémorables. Napoléon III installa dans les écuries les équipages de la vénerie impériale. Un projet d'extension du quartier de cavalerie fut alors

dessiné. Il s'agissait de permettre l'installation à demeure d'un régiment de la garde impériale, soit 1.000 hommes et 800 chevaux, et d'un bataillon d'infanterie de la garde, soit 500 hommes, afin d'assurer le service du château lors des séjours de l'empereur.

Dès 1856, l'ancien cours de la Palée, le long de l'Oise, fut aménagé. Des maisons particulières furent acquises et détruites pour donner naissance à une place d'armes et, au nord, à des écuries supplémentaires. De nouvelles forges furent établies le long de la rue Dame-Segaude. Ces travaux d'extension se poursuivirent jusqu'à la fin de l'Empire, en 1870. Les fréquents séjours de la cour impériale entraînèrent la venue de régiments de la garde, notamment les Chasseurs à cheval de la Garde impériale, les Dragons de l'Impératrice, les Guides de la Garde impériale, les Carabiniers de la Garde impériale, l'escadron des Cent-gardes.

Avec la chute de l'Empire et l'avènement de la République, Compiègne vit s'évanouir son statut privilégié. La République conserva pourtant les traditions militaires en transférant en 1876 le dépôt d'étalons des Haras nationaux de Braine (02), vers les Grandes Écuries du roi. En outre, elle installa de nouveaux régiments de cavalerie (le 13^e Dragons au quartier d'Orléans de 1871 à 1886, puis le 5^e Dragons) et le 54^e RI au quartier Boursier.

Le dépôt du 54^e RI arrivé à Compiègne en 1873 fut suivi en 1876 par l'état-major régimentaire, le 2^e et le 3^e bataillon puis, en 1877, par le 1^{er}. En 1886, le 3^e bataillon fut détaché à Ham (80). Le régiment occupa le quartier d'Orléans et le dépôt la caserne Otenin. La plaine des Sablons, enclavée au sud dans la forêt, devint son terrain de manœuvres.



Les quartiers de cavalerie rebaptisés

Le 15 avril 1886, *Le Moniteur* publia une note du général Boulanger, ministre de la Guerre : « *Les noms usuels adoptés pour les casernes de France et d'Algérie seront inscrits sur la porte de ces établissements, dès qu'ils auront été notifiés officiellement après approbation ministérielle.* » En débaptisant les casernes pour leur donner le nom d'une gloire, d'un homme de guerre célèbre ou d'une victoire, il entendait marquer de son empreinte la vie militaire française. Il s'inscrivit ainsi dans le mouvement de prosélytisme républicain et d'exaltation patriotique, dont l'armée et le service militaire étaient les principaux catalyseurs. Il s'agissait de redonner du prestige aux casernes, de motiver les soldats par l'exemplarité du nom et de participer ainsi à l'esprit de revanche. Cette décision prit corps par décret du 21 janvier 1887.

Dans trois garnisons, des noms de généraux ayant un lien avec l'Oise furent donnés. Ainsi, à Beauvais, le Grand quartier Saint-Jean prit le nom du G^{al} Watrin (1772-1802), natif de la ville, le Quartier Saint-François prit celui du G^{al} Taupin (1767-1814), natif de Barbery. À Senlis, le Petit quartier prit le nom du G^{al} Montmarie (1771-1813) né à Boury-en-Vexin, celui de la Poste prit celui du G^{al} Ordener (1755-1811), mort à Compiègne. À Noyon, le nouveau quartier fut dédié au G^{al} Cambronne (1770-1842), Noyonnais par son épouse.

À Compiègne, l'armée joua d'astuce : le Quartier Boursier, du nom de l'entrepreneur qui l'avait construit, fut renommé Quartier Bourcier en l'honneur du G^{al} Bourcier (1760-1828). Le Quartier d'Orléans, prit le nom de Quartier Jeanne d'Arc et le nom Orléans demeura sur le fronton du bâtiment principal.



3 / La garnison de Senlis

C'est le 13 prairial an XI que le conseil municipal de Senlis sollicita pour la première fois l'établissement d'une caserne provisoire dans l'abbaye Saint-Vincent devenue bien national. L'idée dominante était de soustraire ses habitants à l'obligation de logement des « gens de guerre » cantonnés dans la ville et contribuer « à la bonne tenue des troupes ».

Une succession de projets rejetés

Le nouveau projet d'installation d'une caserne de cavalerie dans l'ancienne abbaye ne sera étudié par le ministère de la Guerre qu'en 1826. Rejeté en raison d'un devis trop élevé, le projet sera de nouveau proposé à l'étude en 1831, mais le nouveau devis, bien qu'à la baisse, ne satisfait pas l'autorité militaire. Une nouvelle proposition fut faite par la ville en 1835, montrant l'avantage que la concentration possible de la division de cavalerie en garnison à Paris, Meaux Compiègne et Beauvais, et offrant à l'État les bâtiments de l'ancienne abbaye et de la ferme Saint-Vincent ainsi qu'une somme de 100.000 F. Cette offre fut une fois de plus rejetée par le ministère de la Guerre en 1836².

Saint-Pierre et les Carmes

Cinq années plus tard, en 1841, les casernements de Beauvais et de Compiègne se trouvant trop étroits, un escadron du 11^e Chasseurs tint garnison à Senlis, les hommes logeant chez l'habitant. Face à cette situation, la ville proposa et obtint de l'État l'autorisation d'acquérir les bâtiments de l'ancien séminaire de Saint-Pierre et d'y installer les militaires.

À l'escadron du 11^e Chasseurs succédèrent deux escadrons du 3^e Chasseurs, lesquels firent place en 1845 à un dépôt de chevaux de remonte. La ville y trouva son intérêt en se voyant octroyer une indemnité par homme et cheval ainsi que les fumiers des écuries, moyennant les réparations, l'éclairage et la fourniture des ustensiles d'écuries. En mars 1850, le dépôt quitta la ville et laissa la place un mois plus tard à un escadron du 3^e Cuirassiers.

Dans l'optique d'accueillir un second escadron, la ville proposa et obtint l'autorisation, par décret du 27 juin 1855, d'acquérir la propriété des Carmes. Cette seconde caserne, baptisée Petit Quartier, hébergea en outre un dépôt. La guerre franco-prussienne ouvrit une parenthèse. Puis, en octobre 1871, un détachement du 9^e Chasseurs à cheval tint garnison à Senlis jusque fin 1873.

Les quartiers Montmarie et Ordener

Début 1874, suite à une réorganisation militaire, le dépôt du 9^e Chasseurs quitta Senlis. Grâce à l'intervention municipale, la ville reçut l'État-major, trois escadrons et le peloton hors-rang du 6^e Cuirassiers,

dont le dépôt était à Beauvais. L'insuffisance des locaux poussa la ville à acquérir l'ancienne poste à chevaux et sa ferme attenante, situés dans le faubourg Saint-Martin, pour les réaménager à ses frais en quartier de cavalerie avec manège couvert. Cette réaffectation permit de rendre à la ville la caserne Saint-Pierre en 1877.

Le Quartier de la Poste devint le Quartier Ordener tandis que le Petit Quartier fut dénommé Quartier Montmarie. La garnison de Senlis accueillit le 6^e Cuirassiers (1874-1886), le 8^e Cuirassiers (1886-1889), le 9^e Cuirassiers (1889-1894), le 2^e Hussards (1894-1912) et enfin le 3^e Hussards dit « Esterhazy Houzards » à partir d'août 1912 jusqu'à sa mobilisation en août 1914.

4 / La garnison de Noyon

Noyon est la dernière ville de l'Oise à avoir obtenu un régiment. La première évocation de l'installation d'une garnison à Noyon émane de la municipalité menée par Louis Jules Audebert, maire en 1849. Le conseil municipal espérait en cela de nouvelles opportunités économiques correspondant aux possibilités agricoles du Noyonnais. Malgré les réponses négatives à ses



demandes, la municipalité de Noyon et la population n'eurent de cesse de réclamer un casernement dans la ville.

Quarante ans de discussions

Le 18 février 1882, le conseil municipal de Noyon, avec à sa tête l'agriculteur et fabricant de sucre Jules Narcisse Denis, se réunit pour une seule affaire à l'ordre du jour : une caserne. Faisant suite à une pétition, le conseil, « attendu qu'au point de vue de la prospérité, de l'animation et du mouvement de la ville, l'installation d'une garnison offrirait d'incontestables avantages, (...) sollicite de l'autorité militaire le casernement à Noyon d'une garnison définitive et permanente »³. Cette délibération, très succincte, reçut une fin de non-recevoir malgré l'appui du député de l'Oise Edmond Robert.

Une offre alléchante pour l'État

Courant novembre 1888, Ernest Noël adressa une lettre au ministre de la Guerre afin d'obtenir une garnison. Le sous-préfet de Compiègne puis le préfet de l'Oise soutinrent cette proposition faite au nom de la ville : « Elle est prête à tous les sacrifices dans ce but. Les ressources qu'elle offre, au milieu d'un pays essentiellement agricole, pour assurer l'alimentation de la troupe et sa proximité de la frontière du Nord sont, notamment, des raisons sérieuses qui militent en faveur du projet dont il s'agit »⁴. Le 14 février 1889, le conseil municipal renouvela son souhait de posséder comme garnison un régiment de cavalerie entier et appuya sa demande par l'octroi de 700.000 F. Le ministre de la Guerre donna ses conditions : « fournir le terrain nécessaire et supporter toutes les dépenses pour la construction du quartier

et l'installation des champs de tir et de manœuvre ; assurer gratuitement la fourniture de l'eau et du gaz ; mettre gratuitement à la disposition des services militaires dans l'hôpital civil les salles nécessaires au traitement des malades de la garnison sauf paiement par l'État du prix des journées (...) ».

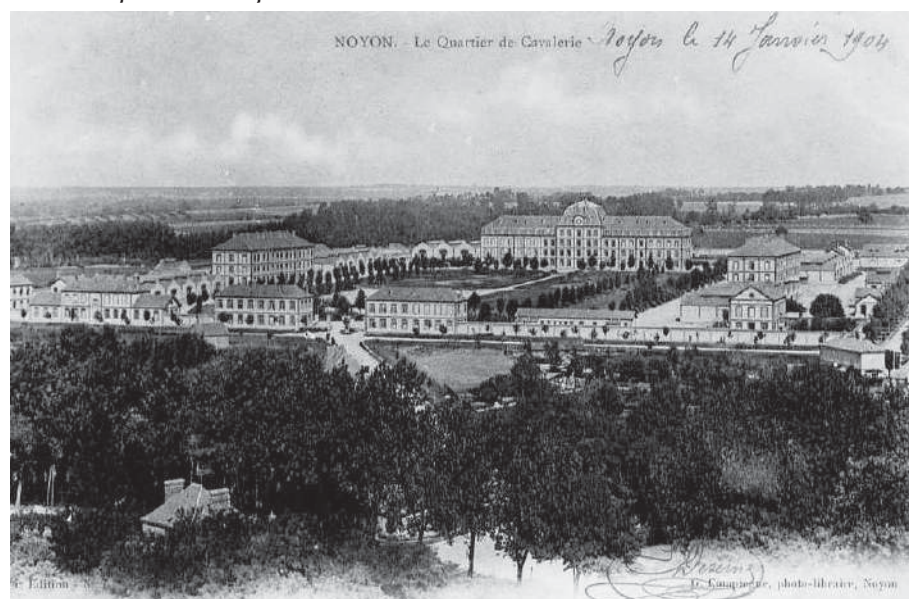
Dans sa séance du 23 septembre 1889, la ville surenchérit en offrant à l'État une somme d'un million de F. pour la construction des bâtiments et mit à disposition six à sept ha de terrains pour l'établissement du quartier, 40 ha pour l'établissement d'un champ de manœuvres et quatre autres ha pour un champ de tir. Le conseil municipal se dit prêt à verser la somme de 1,5 million de F. si l'État consentait à installer une brigade de cavalerie fixe et permanente (soit deux régiments entiers). Un mois plus tard, le 23 octobre 1889, le ministre de la Guerre acceptait la proposition. Un traité fut passé entre la ville et le ministère de la Guerre en date du 18 mars 1890 : « article 3 : La ville donne à l'État, qui accepte en toute propriété, dix-neuf hectares de terrain pour la construction du quartier. Seront obligatoirement aux frais de la ville pour premier établissement et entretien : les voies d'accès aux diverses portes du quartier ».

Au final, après plusieurs échanges entre la ville et l'État, une dépêche du ministre de la Guerre datée du 29 octobre 1900 autorisa la création d'une garnison à Noyon. Les travaux furent exécutés promptement et le 11 novembre 1901, la ville de Noyon céda à l'État en toute propriété le terrain sur lequel était construit le Quartier de cavalerie. Ce dernier prit le nom de Quartier Cambronne et accueillit le 9^e Cuirassiers. Les champs de tir et de manœuvres furent remis à la ville en 1902. Après treize années passées à Noyon, le 9^e Cuir quitta Noyon pour la ville de Verdun en avril 1914 et fit place au 21^e Dragons.

Au début du XX^e siècle, les garnisons de l'Oise connurent des évolutions importantes liées à la montée des tensions internationales. La rivalité entre la France et l'Allemagne induisit une réorganisation militaire tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale.

II / Une armée en pleine expansion

Les rivalités territoriales entre la France et l'Allemagne les conduisirent à mener des réformes dans leurs armées,

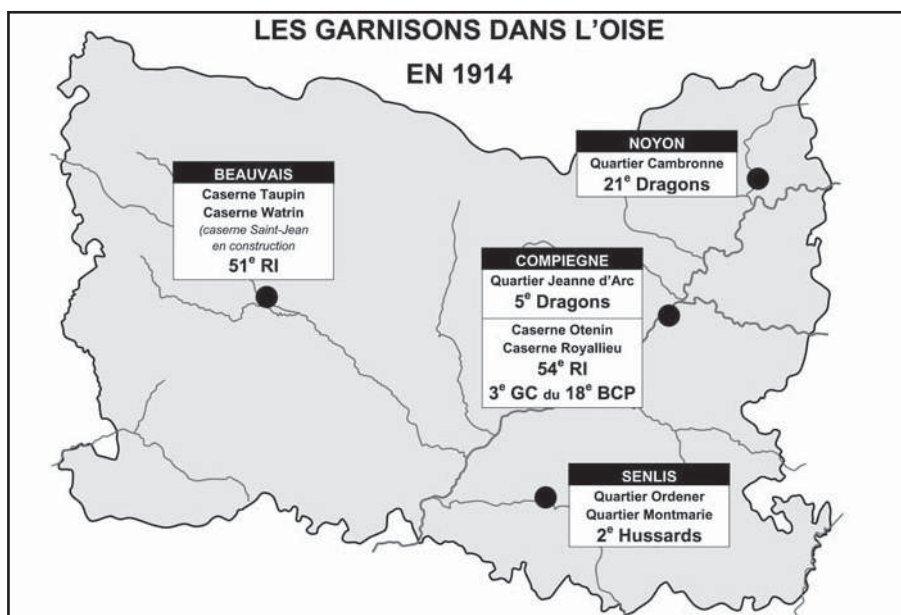


tant sur le plan des effectifs que sur l'organisation structurale. Ces tensions, qui trouvaient leurs origines dans la conclusion de la guerre de 1870 et dans l'expansion coloniale, eurent des répercussions dans le département de l'Oise.

1/ Les garnisons dans l'Oise

Le découpage territorial du recrutement militaire modifia la situation du département de l'Oise. Ce dernier ne fit plus partie intégralement de la 2^e Région Militaire, mais fut partagé entre la 2^e Région Militaire (chef-lieu, Amiens) et la 6^e Région Militaire (chef-lieu, Châlons-sur-Marne). Les garnisons de Noyon, Compiègne et Senlis, situées sur la même ligne ferroviaire, furent désignées comme troupes de couverture.

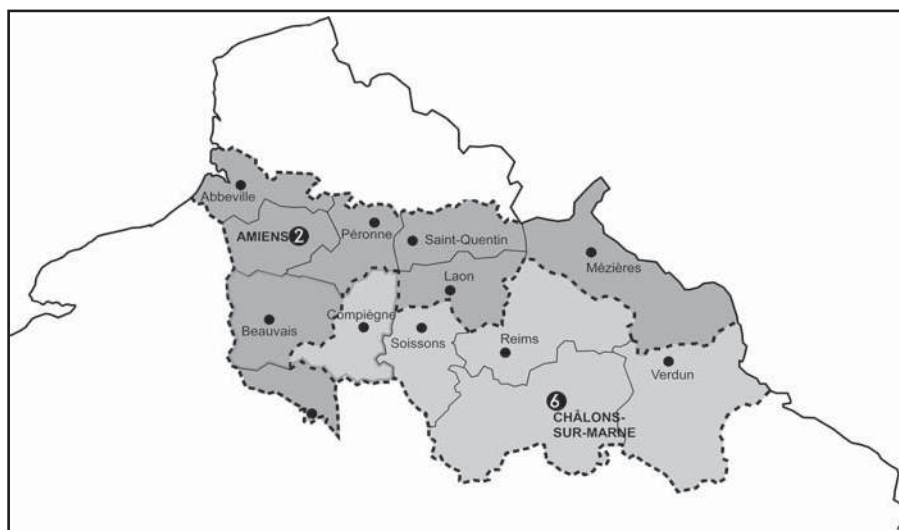
Les effectifs de l'armée d'active se trouvant augmentés, le ministère de la Guerre fit bâtir deux nouvelles casernes dans l'Oise, l'une sur les hauteurs de Saint-Jean à Beauvais, l'autre dans la plaine de Royallieu à Compiègne. Par cette mesure, les deux régiments d'infanterie de l'Oise, les 51^e et 54^e RI, jusque-là partagés entre plusieurs garnisons, se retrouvèrent au complet l'un à Beauvais, l'autre à Compiègne.

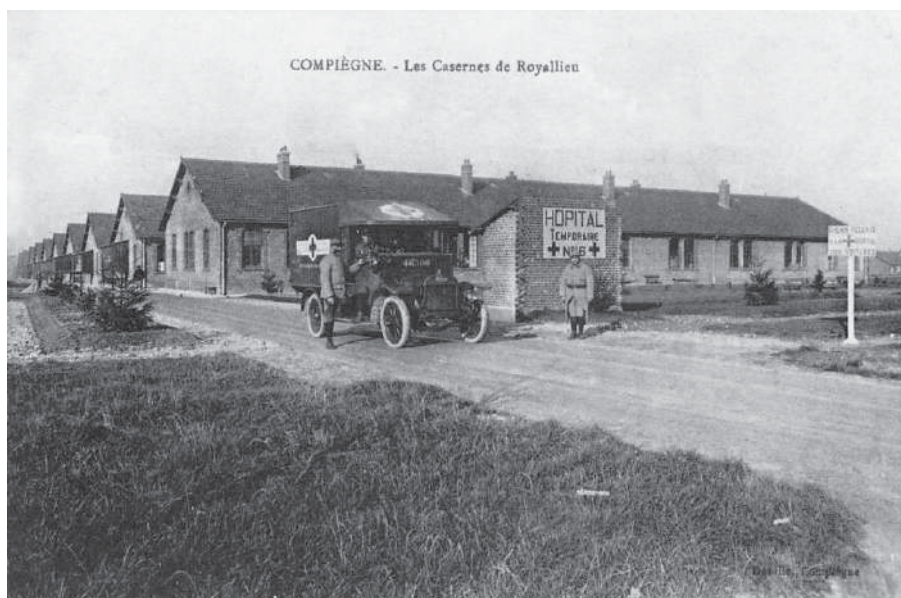


La caserne de Royallieu

L'idée de construire de nouveaux casernements à Compiègne fut émise en 1897 par le ministère de la Guerre. En avril 1913, la municipalité proposa à l'État d'installer la caserne hors de la ville, au sud-ouest entre le faubourg Saint-Germain et un écart rural dénommé « Royallieu ». Pour les élus compiégnois, ce choix était essentiel car, selon eux, « l'activité de la ville se portera de ce côté-là et le développement de la cité en sera la conséquence ». En mai 1913, le ministre de la Guerre confirma le transfert à Compiègne du 3^e bataillon du 54^e RI et la création d'une compagnie cycliste.

Il précisa aussi que, dans le cadre de la réorganisation militaire, les effectifs des compagnies d'infanterie seraient accrus. En juin 1913, une fois l'accord financier conclu avec la ville, l'État entra en possession des terres de cultures acquises auprès des fermiers. Les premiers tombereaux de briques furent envoyés sur les parcelles, encore non récoltées. La construction de la nouvelle caserne commença, sous la conduite du Génie d'Amiens. La nouvelle caserne fut établie à l'intérieur d'un quadrilatère de 16 ha. Vingt-quatre pavillons de 60 m de long pour 16 de large, construits en briques, furent disposés en U autour de la place d'armes, masquant des annexes (stand de tir, ateliers, magasins, mess, hangars, infirmerie, lavoirs, bains, douches...) placées derrière. Le retard pris imposa de répartir les troupes dans divers hébergements de la ville (les quartiers, mais aussi les églises et écoles inoccupées, chez l'habitant, dans des hangars...) et à l'extérieur, dans la Marne, à Epernay ou dans les forts près de Reims. Le 15 janvier 1914, le 3^e bataillon du 54^e RI put s'installer dans les bâtiments «B» de la nouvelle caserne encore inachevée. Il fut suivi





fin février du 1^{er} bataillon dans les bâtiments «A» puis, en mai, du restant des troupes dans les bâtiments «C».

La caserne de Saint-Jean

La question de la construction d'une nouvelle caserne à Beauvais, réclamée par l'état-major du 51^e RI qui avait vu croître ses effectifs de 1.200 à 1.800 hommes, intervint dans la campagne électorale de 1896. Le futur maire, Olivier Hucher, qui dénonçait le gaspillage et les impôts, préconisait l'arrêt des travaux de construction du lycée de garçons au bénéfice d'une nouvelle caserne. Il ne put revenir en arrière une fois élu et inaugura le lycée Félix Faure en 1901. L'idée pourtant fit son chemin et un projet de construction d'une nouvelle caserne dans le faubourg Saint-Jean germa peu avant la guerre.

La caserne Saint-Jean n'était pas achevée lors de la mobilisation générale et sa construction se poursuivit durant la guerre. Elle changea de nom en prenant celui d'« Agel », lieutenant-colonel du 251^e RI tombé au champ d'honneur. La caserne Saint-Jean devint l'Hôpital Complémentaire HC n°14 d'une capacité de 700 lits

de juin 1916 à avril 1918 puis l'Hôpital Complémentaire d'Armée n°45 jusqu'en décembre 1918.

À la veille de la Grande Guerre, le département de l'Oise avait donc gagné en effectifs militaires. La garnison de Compiègne comprenait l'état-major de la 4^e DI et celui de la 2^e brigade de cavalerie, le 54^e au complet, le 5^e Dragons renforcé de 120 cavaliers et le 3^e Groupe Cycliste du 18^e Bataillon de Chasseurs à Pied. Le commandant de la place de Compiègne était alors le colonel Lavisse, du 54^e RI. Ensemble, toutes ces unités représentaient 12% de la population de la ville, familles de militaires non comprises. La garnison de

Noyon assista au remplacement de son régiment : le 9^e Cuirassiers quitta ainsi la ville en avril 1914 pour laisser place au 21^e Dragons.

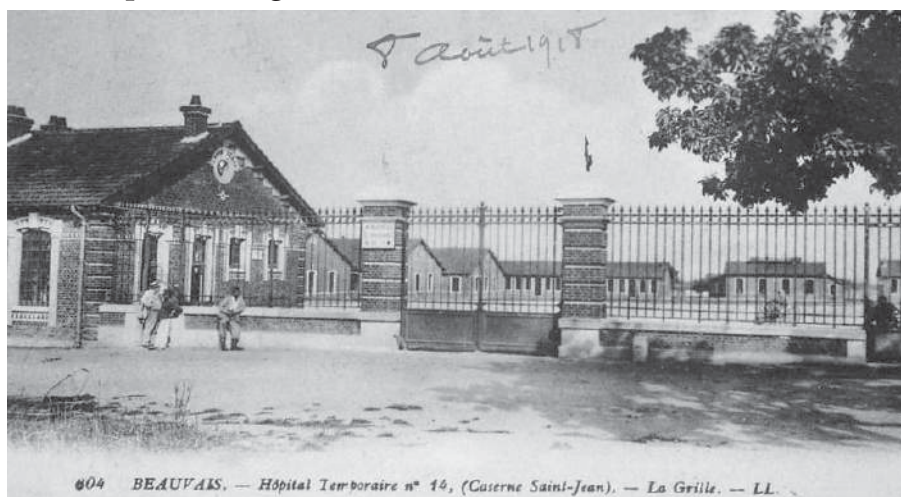
III / En route pour la guerre

Lorsque, le 28 juin 1914, l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie fut assassiné, l'armée française était théoriquement prête à affronter l'Allemagne. Le plan XVII était opérationnel depuis le 15 avril et les régiments d'active bien entraînés pour faire face à l'ennemi. Personne ne pensait, cependant, que la guerre était en marche par le jeu des rivalités internationales et des alliances.

1/ La mobilisation des régiments d'active

Le dimanche 26 juillet, quelques semaines à peine après la fin de leurs manœuvres au camp de Châlons, les hommes du 54^e RI furent mis en alerte et consignés dans leur casernement de Royallieu dès le retour des derniers permissionnaires.

Le lendemain, lundi 27, le lieutenant-colonel Piguët, commandant le 54^e RI, donna une conférence sur la mobilisation aux sergents-majors et sergents fourriers de son régiment et du 254^e RI⁵.



De son côté, le colonel Dauvé, commandant le 5^e Dragons, fit rappeler les officiers partis en permission. Le régiment, constitué principalement de soldats de l'Oise, de la Somme et du Nord et secondairement de Parisiens et de Bretons, fit ses préparatifs pour partir en campagne.

Le 28 juillet, les officiers du 54^e RI furent réunis et donnèrent leurs documents de mobilisation. Le lieutenant-colonel Piquet ordonna de distribuer aux soldats leur tenue de campagne. Les voitures à bagages et à munitions furent chargées devant les bureaux des compagnies. Les préparatifs achevés, les hommes du régiment entrèrent dans une attente longue de trois jours.

Durant ce temps, la route de Paris se trouva encombrée des familles et amis des soldats venus les saluer, inquiets de la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie (28 juillet) et de la mobilisation partielle en Russie.

Les 29 et 30 juillet, seize wagons garés sur une voie spéciale furent chargés d'armes, de tenues et de munitions. Les caisses à cartouches de mobilisation furent transportées de la poudrière dans les magasins de compagnies aux Quartiers Jeanne d'Arc, Otenin et à Royallieu. Les hommes reçurent les cartouches de mobilisation et les vivres de réserve. *Le Progrès de l'Oise* publia le lendemain un article réconfortant au titre évocateur « Restons calmes » :

« Ainsi la garnison de Compiègne fait maintenant partie des troupes de couverture. Elle a dû prendre des mesures qui n'impliquent nullement que la mobilisation est imminente. Et même si cette mobilisation venait à être jugée nécessaire, il ne faudrait pas s'affoler pour cela. Une France debout, prête à se défendre, sera mieux assurée de la paix qu'un pays désarmé et craintif ».

Face à la multiplication des mobilisations des puissances centrales, le 31 juillet, les troupes de couverture reçurent l'ordre d'ouvrir le « pli rouge » dans lequel était inscrit l'emplacement qu'elles devaient rejoindre. Le JMO du 54^e RI détaille cette journée :

« Dès 5H30, un télégramme du général commandant la 23^e Brigade ordonnait de mettre le premier échelon en tenue de guerre et de se tenir prêts à partir au premier signal. À 18H30, le lieutenant-colonel Boissaud du 54^e, major de la garnison, reçoit le télégramme « Faites partir troupes de couvertures ». Heure initiale des opérations 18H50. Le lieutenant-colonel Boissaud prend à ce moment, le commandement du 54^e RI, le lieutenant-colonel Piquet, bien que plus ancien de grade, étant destiné à prendre le commandement du 254^e Régiment de réserve. (...) Le capitaine Lhenouard, adjoint au colonel, convoqué immédiatement au Bureau de la Place, assiste à l'ouverture des plis de mobilisation ; le lieutenant colonel lui remet les fiches de transport avec lesquels ce capitaine se transporte à la gare où l'inspecteur de l'exploitation fait connaître les heures d'embarquement du 1^{er} échelon ».



Ainsi, au matin du samedi 1^{er} août, quatre unités de l'Oise se trouvèrent-elles concernées par ce mouvement de concentration vers les frontières : le 54^e RI, les 5^e et 21^e Dragons et le 3^e Hussards.

À Noyon, l'État-Major et le 1^{er} escadron du 21^e Dragons embarquèrent à partir de 2H00 à destination de Martigny-Leuze (Aisne). Ils seront suivis du 2^e, 3^e et 4^e escadron et d'une section de mitrailleuses. Quatre trains quittèrent ainsi la gare de Noyon toutes les deux heures à compter de 5H47. Au cours du voyage du quatrième convoi, un garde-frein tomba de son poste et fut broyé par le train avant Hirson (Aisne) ⁶.

À Senlis, 26 officiers, 621 hommes de troupe et 647 chevaux du 3^e Hussard embarquèrent dans quatre trains à partir de 3H00 ⁷. Le premier train s'ébranla à 4H58, suivi des trois autres toutes les quatre heures, pour débarquer entre Hirson et Mézières (Ardennes) dans l'après-midi. Le soir même, le maire de Senlis, Eugène Odent, accompagné d'autres autorités de la ville, se rendit au quartier pour saluer le colonel Lyautey et souhaiter bonne chance aux cavaliers ⁸.

À Compiègne, le 5^e Dragons, traversa la ville « au milieu des ovations » en quatre échelons dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août pour gagner la Thiérache. Le premier train quitta la gare à 4H52, suivi des autres à 12H00, 14H22 et 16H42. Les hommes débarquèrent à Aubenton (Aisne) à partir de 11H00 jusqu'au lendemain 0H30 ⁹.

Toujours le 1^{er} août, un premier échelon du 54^e RI se rendit à la gare sous les vivats et embarqua dans deux trains à destination de la Meuse. Le premier train partit à 7H48 emportant dans 44 wagons l'état-major, six compagnies

et une section de mitrailleuses. Le second train, chargé de six compagnies et de deux sections de mitrailleuses réparties dans 47 wagons, s'ébranla à 10H08. Sous une chaleur torride, les trains gagnèrent Reims, Châlons, Bar-le-Duc, Lérouville atteignant Saint-Mihiel (Meuse) respectivement à 21H15 et 0H30. Les hommes apprirent en cours de route par les commissaires de gare la mobilisation générale.

Le dimanche 2 août, tandis que les mobilisés gagnaient leur régiment, les premiers échelons du 3^e Hussards et du 54^e RI rejoignaient leurs emplacements de couverture, l'un entre Girondelle et Foulzy (Ardennes) pour surveiller la frontière belge, l'autre entre Woël et Billy (Meuse).

Le second échelon du 3^e Hussards débarqua à son tour dans l'Aisne le lundi 3 août, à 5H00 du matin, tandis que le second échelon du 54^e RI rejoignait ses positions le mardi 4 août.

Seul, le 51^e RI ne partit qu'avec quelques jours de décalage. Tenant garnison dans ses deux casernes vétustes de Beauvais, ce régiment était composé à la mobilisation de 60 officiers, 3253 caporaux et soldats aux ordres du colonel Leroux. Il quitta Beauvais le 5 août en trois trains (10H04, 11H34 et 13H34) à destination de Stenay (Meuse) ¹⁰.

L'historique régimentaire indique : « Une foule vibrante, enthousiaste, l'acclame et l'accompagne à la gare. Tous les cœurs, révoltés par l'agression allemande, sont animés d'un puissant amour patriotique » ¹¹.

2/ La formation de régiments de réserve

Dès le 2 août, le 254^e RI, régiment de réserve du 54^e RI, se constitua dans les casernements de Royallieu. Le 11 août,



dixième jour de la mobilisation, le régiment comptait 39 officiers et 2250 hommes prêts à partir. Embarqué en gare de Compiègne le 12 août en soirée, le 254^e RI débarque à Saint-Gobert (Aisne) et travailla jusqu'au 17 août à la mise en état de défense du secteur Autreppe-Saint-Algis (Aisne) ¹².



En parallèle, le régiment de réserve du 51^e RI fut constitué sous le commandement du lieutenant-colonel Delagrangé. Le 12 août, date de son départ de Beauvais, le 251^e RI comptait 43 officiers et 2233 soldats et caporaux. Il quitta la ville en deux échelons, le

12 août (22H04) et le 13 août (1H44) à destination de Saint-Gobert (Aisne). Le JMO du 251^e RI mentionne, à la date du 13 août, « La chaleur était suffocante. Le régiment ne comptait que des réservistes dont 55% occupent dans la vie civile des emplois sédentaires. La marche a été pénible. Dans les deux bataillons, plusieurs insulations de gravité légère et moyenne se sont produites. Les hommes ont beaucoup d'entrain » ¹³. Le régiment cantonna ensuite à Sains-Richaumont ¹⁴.

3/ La formation de régiments de territoriaux

Les plus vieux mobilisés sont rassemblés dans des régiments de territoriaux (affectés à la surveillance des voies, routes, ponts, dépôts...), soit 3000 hommes originaires de Picardie et de la région parisienne.

Le 11^e RIT fut constitué à Beauvais après une rapide mobilisation de deux jours, du 3 au 5 août. Ce jour-là, les 32 officiers et les 3000 hommes (1/3 de Parisiens, 2/3 d'Isariens) du Lieutenant-colonel Amiot furent passés en revue sur l'Esplanade de Beauvais par le général de

Gyvès, commandant la 161^e Brigade Territoriale. Après la présentation du drapeau, le général déclama : « *Vous êtes régiment de marche ; dans 48 heures vous pouvez être en contact avec l'ennemi ; je compte que chacun fera son devoir* »¹⁵.

Embarqué le jour même en gare de Beauvais, il débarqua à Hazebrouck où, du 6 au 13 août, il compléta son organisation et son instruction.

De son côté, le 2 août, le lieutenant-colonel Le Moyne arriva à Compiègne avec pour mission de constituer le 13^e RIT. Assisté d'officiers le lendemain, il prépara la mobilisation du régiment qui reçut ses premiers soldats le 13 août. Si les premières unités commencèrent à être formées le 15 août, le 23 août le régiment était constitué. Il comptait alors un État-major, deux bataillons de quatre compagnies, un bataillon de sept compagnies et une compagnie spéciale¹⁶. Le régiment fut passé en revue, cérémonie au cours de laquelle son drapeau lui fut présenté. Affecté au Service de l'arrière et des étapes, le 13^e Territorial eut pour mission de garder les voies ferrées, les routes... dans le Compiégnois. Il quitta le département le 1^{er} septembre après avoir fait sauter les ponts de Compiègne et de Verberie.

Au 1^{er} août 1914, veille de la mobilisation générale, 880.000 hommes issus des classes 1911, 1912 et 1913 (nés entre 1891 et 1893, de 21 à 23 ans) formaient l'armée d'active française. Avec la mobilisation générale, les classes 1900 à 1910 (nés entre 1880 et 1890, de 24 à 34 ans) constituèrent l'armée de réserve, forte de 2.200.000 hommes. Les classes 1886 à 1899 (nés entre 1866 et 1879, de 35 à 48 ans) formèrent l'armée terri-

toriale, soit 700.000 hommes. L'armée française put compter aussi sur 71.000 engagés volontaires répartis en 26.000 étrangers et 45.000 hommes devançant l'appel.

Face à la puissance de l'offensive allemande, l'armée territoriale dut participer aux combats auprès des armées d'active et de réserve. Les régiments isariens connurent d'importantes pertes au cours des combats des premières semaines de guerre, tant dans les effectifs des hommes du rang que ceux des officiers. Le nom du lieutenant-colonel Agel, chef du 1^{er} bataillon du 51^e RI, décédé de ses blessures le 11 octobre 1914 à Sainte-Menehould (Marne), fut ainsi donné à la caserne Saint-Jean de Beauvais.

Quant aux casernements d'avant-guerre, la plupart servit de cantonnement aux troupes de passage dans les villes ou furent reconvertis en hôpitaux militaires. Seul, le quartier Cambronne de Noyon fut détruit, incendié par les troupes allemandes lors de leur rempli stratégique de mars 1917. La ville ne retrouva son statut de garnison qu'en 1954.



Notes

- ¹ 2Op27604 Casernes de Beauvais.
- ² 2Op14700, projet d'établissement d'une caserne de cavalerie à Senlis.
- ³ 2Op10874, délibération du conseil municipal de Noyon en date du 18 février 1882.
- ⁴ 2Op10874, lettre du sous-préfet de Compiègne au préfet de l'Oise en date du 17 novembre 1888.
- ⁵ Journal des Marches et Opérations du 54^e RI, 26N644/11.
- ⁶ Journal des Marches et Opérations du 21^e Régiment de Dragons, 26N 882/8.
- ⁷ Journal des Marches et Opérations du 3^e Hussards, 26N894/18.
- ⁸ Historique du 3^e Régiment de Hussards pendant la Grande Guerre, Imprimerie strasbourgeoise, nd.
- ⁹ Journal des Marches et Opérations du 5^e Régiment de Dragons, 26N n878/23.
- ¹⁰ Journal des Marches et Opérations du 51^e RI, 26N643/1.
- ¹¹ Historique du 51^e Régiment d'Infanterie, Chapelot, nd.
- ¹² Historique du 254^e RI, Imprimerie-Librairie militaire universelle, Paris, 1920.
- ¹³ Journal des Marches et Opérations du 251^e RI, 26N728/6.
- ¹⁴ Journal des Marches et Opérations du 11^e RIT, 26N774/17.
- ¹⁵ Historique du 11^e Régiment d'Infanterie Territoriale, Impr. Picard, Paris, 1920.
- ¹⁶ Journal des Marches et Opérations du 13^e RIT, 26N775/6.